

Responsabilité du cadre de santé

Compétences visées

- Connaître sa responsabilité en tant que cadre de santé.
- Identifier les différentes situations de mise en cause de la responsabilité du cadre : management, organisation des soins, gestion des moyens, traçabilité, relation avec les autres intervenants.
- Savoir prévenir ces différentes situations à risque.

EN RÉSUMÉ

Le cadre de santé est sorti de son métier initial de soignant au profit de missions très spécifiques qu'il convient de bien définir. Chacune de ses missions est susceptible d'engager la responsabilité du cadre tant à l'égard des patients pour la qualité de l'organisation des soins que des agents qu'il encadre et enfin de sa hiérarchie devant laquelle il doit répondre. La position intermédiaire du cadre d'unité le met souvent en situation délicate et il devra alors se protéger par une attitude adaptée.

LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience.

Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.

Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.

Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Cadres de santé faisant fonction de cadres, étudiants cadres, dans tout établissement, tout service.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître l'étendue des missions des cadres de santé et les cas de mise en cause de leur responsabilité.

Être capable de mettre en place les actions de prévention adaptées et de prouver que l'ensemble des missions a bien été réalisé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Acquisition de connaissances sur la réglementation en vigueur.

Présentation des dernières jurisprudences et discussions autour de cas pratiques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Missions des cadres de santé. Analyse des risques liés à l'activité de soins.
- Présentation de cas de mise en cause de la responsabilité d'un cadre (du management du personnel à l'organisation des soins dans l'unité).
- Règlementation professionnelle des personnels encadrés.
- Principes de la responsabilité.
- Organisation et importance de la traçabilité.
- Réponse aux questions des participants.

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

3 h 30 à 7 h

TARIF

800 € TTC la formation

1400 € TTC les 2 formations dans la journée.



DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRECIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.
Questionnaire à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIEETS
11922156192